

Numéro 7 Avril 2026

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités
Socio-Environnementales



Revue de Géographie du
LAVSE

<https://revue.lavse.org/>

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23819>

Impact Factor : 6,87 (2026)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU**, Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY**, Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Koudzo**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE Moussa**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE Odile DOSSOU**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A., Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Maître de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)

1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i.** annoncés, **ii.** Insérés, **iii.** Commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (...)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2^{nde} éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débiter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais (**y compris le titre de l'article**)

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses.

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

Yao Dieudonné KOUASSI <i>Risques climatiques et stratégies d'adaptation des bas-fonds rizicoles de la sous-préfecture de Sinfra (Côte d'Ivoire)</i>	12
Kouakou Alain François KOUASSI, Kouadio Christophe N'DA, KANGA Kouakou Hermann Michel, Agoh Pauline DIBI-ANOH <i>Variabilité climatique et prévalence du paludisme à Zoé Bruno dans la commune de Koumassi, Abidjan, Côte d'Ivoire</i>	29
Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Djiby YADE, François Ngor SENE, Ousmane SOW <i>Vulnérabilité des systèmes agro-littoraux des Niayes du Sénégal face aux dynamiques côtières et aux mutations socio-économiques</i>	45
Monsia Pascal SAHI, Lacina Adama FOFANA, FOFANA Alassane Salif <i>Gestion du foncier et développements local dans le département de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	77
DRO Aïda Julienne Perpétue, DINDJI Médé Roger <i>La nouvelle décharge de Kossihouen (Abidjan, Côte d'Ivoire) : entre performance technique et inquiétudes sociales</i>	92
SOUMAHORO Saï Pou, KOUADIO N'dri Yann Cedric, BEDA Abaze Henri Joël <i>Fluctuation climatique et évolution de la prévalence du paludisme dans le district sanitaire de Yopougon ouest Songon (Abidjan Ouest)</i>	111
YE SATA <i>Résilience alimentaire et savoirs écologiques locaux dans les systèmes halieutiques côtiers : le rôle des acteurs informels à San Pedro (Côte d'Ivoire)</i>	130
Kokouvi Azoko KOKOU, Kodjo ODAH <i>Apport des systèmes d'information géographique à la sécurisation foncière dans la commune d'Agoè-nyivé 2 (préfecture d'Agoé-nyivé au Togo)</i>	141
Mepongo Fouda Pierre Francis <i>Les tueurs silencieux de l'environnement naturel dans la région de l'Est Cameroun : Enjeux et analyse des pratiques de la cacaoculture et du « sillage sauvage » de bois</i>	162

Bouréïma TOURE, Sékouba COULIBALY <i>Vulnérabilités socio-environnementales dans la commune rurale de Sanankoroba au Mali</i>	178
Djiby YADE, Tidiane SANE, Ibra FAYE, François Ngor SENE, Babacar NDAO <i>Dynamique spatio-temporelle du trait de côte dans la commune de Palmarin (Sénégal) entre 1973 et 2026 : analyse par l'outil Digital Shoreline Analysis System (DSAS 5.1)</i>	196
Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE <i>Influence de la variabilité climatique sur la phénologie des arbres fruitiers dans les vergers de l'arrondissement de Djirédji en Moyenne Casamance dans le Sud du Sénégal</i>	221
KOUAKOU Adjoua Sylvie <i>Stratégie de résilience des populations dans les périphériques de Bouaké face à la recrudescence de la violence criminelle</i>	237
Jean-Aimée Assué YAO, Faustin GUEI, Bonaventure Kouadio ISSA <i>Implications socio-économiques des activités de réparation auto-moto dans la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)</i>	255
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline <i>Analyse de la situation de propriété foncière des productrices de vivriers dans la localité de Kouamékro (sous-préfecture d'Ogoudou, Sud de la Côte d'Ivoire)</i>	272
Moussa dit Martin TESSOUGUE, Yousseuf CISSE, Mamadi KABA DIAKITE <i>Un site géotouristique des monts mandingues : arche de Kamandjan, description et valorisation touristique</i>	290
MABALE Reine, HOUSSEINI Vincent GONNE Bernard <i>Accès des femmes au foncier agricole et développement socioéconomique dans le terroir de Djidoma-Kaélé (Extrême-Nord Cameroun)</i>	321
AKPO Essénam Marie-Melchior, BALOUBI Makodjami David <i>Caractérisation de l'étalement urbain dans la commune d'Abomey-Calavi au Bénin</i>	338
Abdou Kadry MANÉ, Ibrahima DIOMBATY, Ibrahima Ba <i>Dynamiques transfrontalières et urbanisation des espaces ruraux sénégalais : le cas des villages-frontières de Keur Ayib et de Séléty</i>	357

LA NOUVELLE DECHARGE DE KOSSIHOUEN (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) : ENTRE PERFORMANCE TECHNIQUE ET INQUIETUDES SOCIALES

DRO Aïda Julienne Perpétue, Doctorante,

Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo, Côte d'Ivoire) / LaboVST

Email : drojulienneperpetue18@gmail.com

DINDJI Médé Roger, Maître de Conférences en Géographie

Université Peleforo GON COULIBALY (Korhogo, Côte d'Ivoire) / LaboVST

Email : dindjiroger@gmail.com

(Reçu le 25 janvier 2026; Révisé le 25 février 2026 ; Accepté le 19 mars 2026)

Résumé

Conçue selon des normes internationales, la nouvelle décharge de Kossihouen avait pour finalité de minimiser les impacts environnementaux par un confinement rigoureux des déchets. Ce que ne traduit pas entièrement son bilan à mi-parcours. Cette étude présente le bilan mitigé de la gestion de la nouvelle décharge de Kossihouen depuis sa mise en service en 2018. Pour ce faire, la méthodologie s'appuie sur une analyse technique des procédés de traitement des lixiviats et du biogaz ; réalisée via des observations de terrain et des entretiens semi-directifs avec les principaux opérateurs de ladite décharge. A cela, s'ajoute une enquête sociologique menée auprès des populations locales de juin à décembre 2025 pour évaluer le degré d'acceptabilité et les nuisances ressenties. La synthèse des résultats indique une amélioration significative du traitement des effluents par rapport à l'ancien système. Toutefois, des décalages subsistent entre la rigueur théorique du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et les réalités opérationnelles (nuisances olfactives résiduelles, gestion des eaux pluviales). D'où la faible acceptabilité sociale de ce projet, à cause d'une communication insuffisante et des attentes socio-économiques non comblées chez les riverains.

Mots-clés : Kossihouen, District d'Abidjan, déchets solides ménagers (DSM), centre d'enfouissement technique (CET), impact environnemental, acceptabilité sociale.

The new Kossihouen landfill (Abidjan, Côte d'Ivoire) : between technical performance and social concerns

Abstract

Designed according to international standards, the new Kossihouen landfill aimed to minimize environmental impacts through rigorous waste confinement. However, its mid-term assessment does not fully reflect this objective. This study presents the mixed results of the management of the new Kossihouen Landfill since it was put

operation in 2018. First, a technical analysis of leachate and biogas treatment processes was conducted through field observations and interviews with key operators, including ANAGED and site managers. Second, a sociological survey was carried out among local populations from June to December 2025 to evaluate the degree of social acceptability and perceived nuisances. The synthesis of the results indicates a significant improvement in effluent treatment compared to the former system. Nevertheless, discrepancies persist between the theoretical rigor of the Environmental and Social Management Plan (ESMP) and operational realities, specifically regarding residual olfactory nuisances and stormwater management. Furthermore, low social acceptability is observed, rooted in insufficient communication and unfulfilled socio-economic expectations among residents.

Keywords: Kossihouen, Abidjan District, municipal solid waste (MSW), sanitary landfill, environmental impact, social acceptability.

1. Introduction

La gestion des déchets solides ménagers (DSM) constitue l'un des défis environnementaux les plus urgents des métropoles d'Afrique subsaharienne au 21^{ème} siècle. À Abidjan ; capitale économique de la Côte d'Ivoire, la croissance démographique est exponentielle. La ville a vu sa population passer d'environ 1,9 millions d'habitants en 1988 à plus de 5 millions en 2021. Cette démographie galopante a entraîné une production de déchets qui dépasse désormais les 3 500 tonnes par jour (ANAGED, 2022 ; p. 2). Face à cette pression, la question des infrastructures de traitement des ordures est devenue un enjeu de politique publique de premier ordre.

Pendant plus de cinq décennies (1965 à 2018), la décharge à ciel ouvert d'Akouédo a constitué l'unique exutoire officiel des ordures ménagères du District d'Abidjan. Ce site ; situé dans l'Est de la ville et exploité sans véritable maîtrise environnementale, a accumulé un passif écologique considérable : pollution des nappes phréatiques par les lixiviats non traités, émissions non contrôlées de méthane contribuant à l'effet de serre, prolifération de vecteurs de maladies et dégradation du cadre de vie des populations riveraines. Les études ont estimé que la décharge d'Akouédo a reçu, au total, plus de 20 millions de tonnes de déchets dont le traitement ou la remédiation représente un défi environnemental colossal (H. M. OBE et A. N. BROU, 2019 ; p. 24).

C'est dans ce contexte de saturation du site d'Akouédo et de prise de conscience des risques environnementaux et sanitaires associés que la Côte d'Ivoire ; appuyée par des partenaires techniques et financiers internationaux ; notamment la Banque Africaine de développement (BAD) a amorcé une transition vers une gestion modernisée des déchets. En novembre 2018, un centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) a été inauguré à Kossihouen dans la sous-préfecture de Songon, à environ 26 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan. Ce site ; d'une superficie de 100 hectares, a été

conçu selon des normes internationales strictes avec pour ambition de corriger les défaillances environnementales du passé : confinement étanche des déchets, traitement des lixiviats, captage et valorisation du biogaz. Les attentes suscitées par ce nouvel équipement étaient considérables ; notamment la protection de l'environnement, l'obtention de retombées socio-économiques pour les communautés locales.

Toutefois, après sept années de fonctionnement, le bilan à mi-parcours du centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen révèle une réalité dualiste. En effet, les performances techniques de l'installation semblent indéniables au regard des critères objectifs de traitement des effluents. Par contre, ses effets pervers suscitent un profond malaise social chez les populations riveraines. Lequel est ressenti à travers plusieurs nuisances persistantes et un sentiment de marginalisation. C'est précisément cet écart entre la prouesse technique et le regret social qui justifie la présente étude.

L'objectif de cette étude est de présenter le bilan mitigé de la gestion de la nouvelle décharge de Kossihouen depuis sa mise en service en 2018. Spécifiquement, il s'agit d'évaluer les performances environnementales actuelles du centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen à l'aune des normes de son plan de gestion environnementale et sociale (PGES) d'une part et analyser le degré d'acceptabilité sociale du site en documentant les nuisances perçues par les populations riveraines et les attentes socio-économiques insatisfaites d'autre part. La confrontation de ces deux dimensions permettra d'identifier les conditions d'une intégration durable de cette infrastructure dans son territoire d'accueil.

2. Méthodologie

2.1 Présentation de la zone d'étude

Cette étude porte sur Kossihouen ; un village de la sous-préfecture de Songon, dans le district d'Abidjan. Localisé sur l'autoroute du nord au PK 44, ce village est situé à environ 26 km de la ville d'Abidjan. Depuis novembre 2018, ce village abrite la nouvelle décharge officielle du district d'Abidjan ; objet de la présente étude. Cette nouvelle décharge ; à travers son centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) s'étend sur 100 hectares et est situé à l'intersection de l'autoroute et de la voie en terre reliant le village de Kossihouen à la sous-préfecture de Songon, précisément à 4 km du village. Localité cosmopolite, elle est habitée par des populations autochtones (Atchan ou Ebrié), des populations allogènes ivoiriennes (Dan, Gouro, Dioula, etc.) ainsi que des ressortissants des pays limitrophes (Burkina Faso, Mali, Guinée, etc.) (K. E. AHOUSSOU, 2011 ; p. 2115). Le rayon d'influence du CVET s'étend sur plusieurs localités : Makplapleu (à 2 km), le PK 44 et le PK 50, Guébo et Kossihouen, tous répartis dans un rayon pouvant atteindre 10 km.

2.2 Matériels et méthodes

Cette étude adopte une approche mixte, combinant des méthodes qualitatives et quantitatives, afin d'articuler l'analyse technique du site et l'évaluation de son acceptabilité sociale.

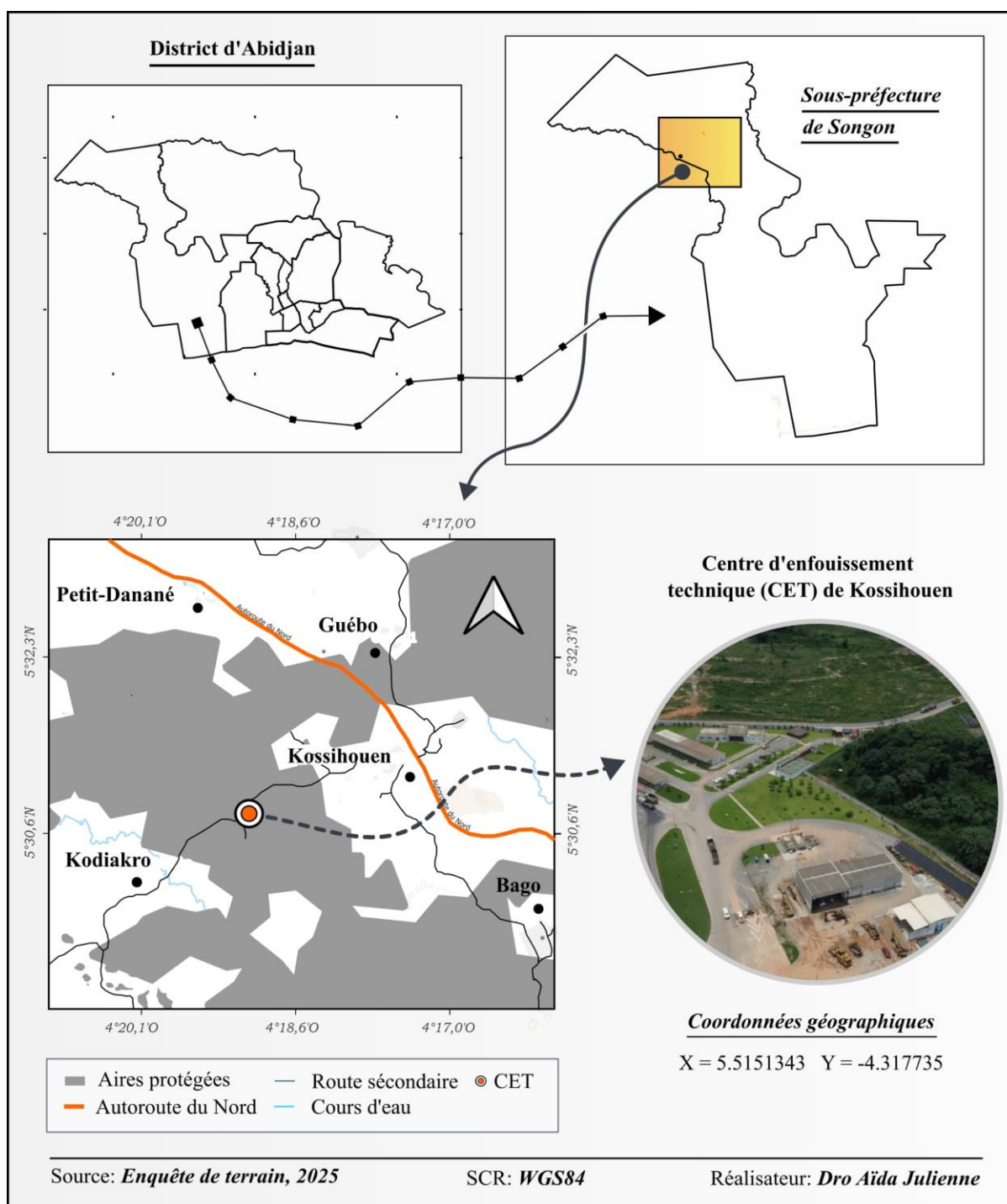
2.2.1 Sources documentaires

La collecte des données secondaires s'est appuyée sur une revue de la littérature scientifique (thèses, mémoires, articles de revues à comité de lecture, rapports) portant sur la gestion des déchets solides ménagers en contexte africain et sur les méthodes d'enfouissement technique. Cette documentation a permis d'établir un cadre de référence sur les normes environnementales des centres d'enfouissement technique (CET) en zone tropicale, les indicateurs de performance du traitement des lixiviats et du biogaz, ainsi que les modèles théoriques d'acceptabilité sociale des infrastructures perçues comme indésirables (concept de « NIMBY » Not In My Backyard). Les documents institutionnels produits par l'agence nationale de gestion des déchets (ANAGED) ont constitué la principale source d'information sur le fonctionnement et les engagements contractuels du site. Il s'agit entre autre du plan de gestion environnementale et sociale (PGES), des rapports de suivi annuels et des études d'impacts environnementaux. Le processus de collecte et d'enfouissement ainsi que la quantité de déchets enfouis de 2018 à 2025 ont été mis à notre disposition.

2.2.2 Collecte des données primaires

Les données qualitatives ont été recueillies au moyen d'entretiens semi-directifs conduits entre le 3 juin et le 18 décembre 2025 auprès d'un panel d'acteurs institutionnels et communautaires. Les entretiens avec les représentants de l'agence nationale de gestion des déchets (ANAGED) ont porté sur le fonctionnement technique du site, le respect du PGES, la gestion des incidents environnementaux et les mécanismes de communication avec les populations. Les entretiens avec les exploitants privés (Eco-Eburnie, Ecoti SA, Clean Eburnie) ; responsables des opérations quotidiennes de collecte et de traitement, ont ciblé les procédés techniques mis en œuvre, les défis opérationnels rencontrés et les actions correctives engagées. L'entretien avec le médecin-chef du centre de santé local a permis de documenter les données épidémiologiques disponibles sur les pathologies enregistrées dans les communautés riveraines depuis l'ouverture du site. Enfin, l'entretien avec le chef du village de Kossihouen a renseigné sur la perception communautaire, les tensions sociales et les attentes non satisfaites vis-à-vis des gestionnaires du site.

Figure 1 : Présentation de la nouvelle décharge de Kossihouen



Des observations directes et systématiques ont été réalisées sur le site et dans les villages environnants à l'aide d'une grille d'observation entre le 3 juin et le 18 décembre 2025. Ces observations ont porté sur les processus d'exploitation (réception des déchets, enfouissement, traitement des lixiviats, captage du biogaz), les conditions d'entretien des équipements, ainsi que les manifestations spatiales des nuisances dans les localités riveraines.

Les données quantitatives ont été collectées via un questionnaire administré à 75 ménages. En effet, la population de la zone d'étude est estimée à environ 3 000 habitants (RGPH, 2021).

Calcul de la taille d'échantillon initiale

Formule :

$$n_0 = Z^2 \times p \times q / e^2$$

Paramètres :

- $Z = 1,96$ (seuil de confiance 95 %) ; $p = 0,5$ (variance maximale) ; $q = 0,5$; $e = 0,05$ (marge d'erreur ± 5 %)

Calcul :

$$n_0 = (1,96)^2 \times 0,5 \times 0,5 / (0,05)^2 ; n_0 = 3,8416 \times 0,25 / 0,0025$$

$$n_0 = 384$$

Correction pour population finie ($N = 3\,000$)

$$\text{Formule : } n' = n_0 / (1 + (n_0 - 1) / N)$$

Calcul :

$$n' = 384 / (1 + 383 / 3\,000) ; n' = 384 / (1 + 0,1277) ; n' = 384 / 1,1277 ; n' \approx 340$$

personnes

La formule de Cochran (1977) ; corrigée pour population finie, conduit à un échantillon minimal de 340 individus au seuil de confiance de 95% avec une marge d'erreur de 5%. Raisonné en ménage sur la base d'une taille moyenne de 5 personnes par ménage (RGPH, 2021), cela correspond à environ 68 ménages. L'échantillon retenu de 75 ménages, soit 375 personnes approchées, est supérieur au seuil minimal et garantit la représentativité statistique de l'enquête.

Ces ménages ont été sélectionnés selon une méthode d'échantillonnage stratifié tenant compte de la distance au site. Trois strates ont été définies : un rayon de 0 à 2 km (35 ménages enquêtés, soit 43,75 % de l'échantillon), un rayon de 2 à 5 km (25 ménages enquêtés, soit 31,25 % de l'échantillon) et un rayon de 5 à 10 km (20 ménages enquêtés, soit 25 % de l'échantillon). Le découpage en trois strates (0-2km, 2-5km, 5-10 km) repose sur les conventions méthodologiques établies dans la littérature épidémiologique consacrée aux impacts sanitaires des décharges. Les études d'InVS (2004, p. 21) menées sur différents sites de décharge ont révélé que les populations résidentes dans un périmètre d'environ 2 000 mètres autour des lieux de stockage de déchets sont exposées à des maladies selon la durée d'exposition et les polluants générés. B. DIARRASSOUBA et L. A. KOFFI (2022, p. 2) dans leurs travaux sur la décharge d'Assoumanyakro (Bouaké, Côte d'Ivoire) affirment que les nuisances sanitaires sont perçues dans les localités situées à plus de 3 km en moyenne. Ce

découpage vise également à mesurer le gradient d'exposition aux nuisances et l'évolution du degré d'acceptabilité sociale en fonction de la proximité au CVET selon les études de M. MARTUZZI et *al.* (2010, p. 23). Le questionnaire a exploré les nuisances perçues, leur fréquence, les impacts sur la santé, les pratiques quotidiennes et le sentiment général à l'égard du site. Au total, 90 personnes ont été approchées (Tableau 1).

Tableau 1 : Récapitulatif des acteurs et ménages enquêtés

Catégorie d'acteurs	Structure / Localité	Effectif
Gestionnaires institutionnels	ANAGED	2
Exploitants privés	Eco-Eburnie, Ecoti SA, Clean Eburnie	6
Autorité médicale	Centre de santé local	1
Autorité communautaire	Village de Kossihouen	1
Ménages riverains (0 – 2 km)	Makplapleu	35
Ménages riverains (2 – 5 km)	PK 44, Guébo	25
Ménages riverains (5 – 10 km)	PK 50 et environs	20
TOTAL		90

Source : Nos enquêtes de terrain, 2025.

3. Résultats

3.1. Le CVET de Kossihouen : un dispositif technique aux normes internationales

Le centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen se distingue fondamentalement de l'ancienne décharge d'Akouédo par la rigueur de son ingénierie et la sophistication de ses procédés. À son inauguration en 2018, il est présenté comme la réponse structurelle aux défaillances environnementales d'un demi-siècle de gestion anarchique des déchets abidjanais.

Ainsi, à l'entrée du site, chaque véhicule transportant des déchets est soumis à un protocole d'identification et de contrôle informatisé. Un pont-bascule enregistre la masse de chargement, vérifie la nature et la conformité des déchets, identifie la provenance, le prestataire sous-traitant et le conducteur (Planche 1).

Planche photographique 1 : Zone de pont bascule et bureaux



A : Entrée principale du CVET



B : Pont bascule

Crédit photo : CVET, 2025.

Ce système de traçabilité des flux entrants permet de garantir que seuls les déchets autorisés pénètrent dans l'enceinte du centre, en conformité avec les prescriptions du plan de gestion environnementale et sociale (PGES). Ce qui traduit une nette amélioration par opposition à l'ère de l'ancienne décharge à ciel ouvert d'Akouédo (Dindji, 2024 ; p. 258).

Les déchets sont ensuite déposés dans des casiers étanches d'une profondeur de 7 mètres, isolés par des géomembranes en polyéthylène haute densité (PEHD). Une technique conforme aux standards européens de classe II ; des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Ces géomembranes sont conçues pour prévenir toute percolation des lixiviats vers les sols et les nappes phréatiques. À intervalles réguliers, les déchets sont compactés par des engins spécialisés et recouverts d'une couche de matériau inerte (argile compactée et sable), minimisant les émanations odorantes et l'accès des vecteurs biologiques aux déchets.

Photo 1 : Vue aérienne de déchets compactés et couverts



Credit photo : CVET, 2025.

Photo 2 : Vue aérienne de casiers à moitié plein et des alvéoles de lixiviats



Credit photo : CVET, 2025.

Le lixiviat ; ce liquide fortement chargé en matières organiques et en éléments traces métalliques générés par la décomposition et la percolation des eaux de pluies à travers les déchets, est collecté par un réseau de drainage vers une station de traitement dédiée (Photos 2, 3 et 4).

Photo 3 : Vue aérienne des bassins de rétention des lixiviats



Credit photo : CVET, 2025.

Le procédé combine une préoxydation, une décantation, un traitement par osmose inverse et une filtration pour transformer les lixiviats bruts en eau répondant aux normes d'usage non potable : irrigation des espaces verts du site, lavage des locaux et des véhicules (Photo 4). En bout de la chaîne, le traitement aboutit à de l'eau distillée réutilisable, témoignant d'un niveau de performance technique supérieur au simple lagunage pratiqué dans de nombreux pays de la sous-région. Le biogaz ; principalement du méthane produit par la méthanisation anaérobie des déchets, est capté par un réseau de puits verticaux et de drains horizontaux. Bien que la valorisation énergétique du biogaz (production d'électricité) n'ait pas encore été pleinement opérationnalisée à la date de l'enquête, la mise en torchère de ce gaz en évite le rejet brut dans l'atmosphère, conformément aux engagements climatiques de la Côte d'Ivoire.

Photo 4 : Aperçu de conteneurs de traitement des lixiviats par Osmose inverse



Credit photo : CVET, 2025.

Au total, les observations techniques menées sur le site confirment que le CVET de Kossihouen constitue une infrastructure moderne dont les procédés répondent, dans

leur conception, aux standards internationaux de gestion des déchets en milieu tropical. Cette réalité contraste avec la situation prévalant à Akouédo où l'absence de tout dispositif de traitement des effluents avait généré une contamination chronique des eaux de surface et souterraines sur plusieurs kilomètres à la ronde.

Cependant, cette performance dans la construction de cet équipement est contrariée par les nombreuses nuisances relevées par les populations riveraines. Lesquelles sont présentées dans les lignes ci-dessous.

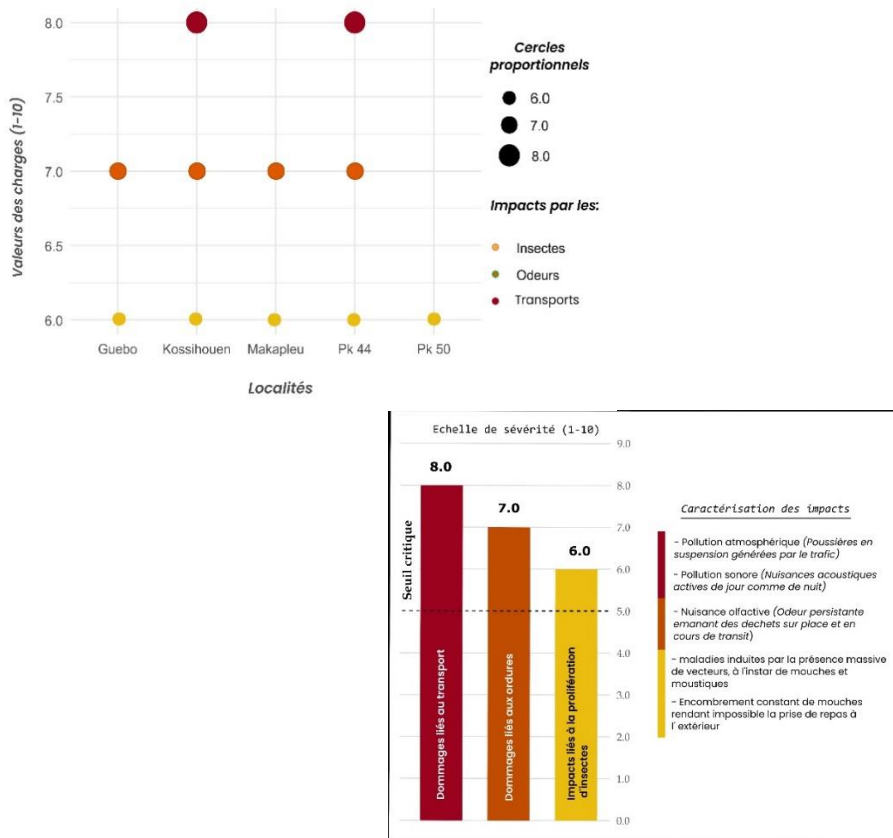
3.2. Les nuisances perçues par les populations riveraines

Malgré les performances techniques relevées dans les lignes ci-dessus, l'enquête sociologique rapporte que les populations riveraines vivent dans un contexte de nuisances multiformes dont l'intensité varie significativement en fonction de la distance de la décharge elle-même. Les résultats de l'enquête par questionnaire montrent que 94 % des ménages du rayon de 0-2 km sont quotidiennement affectés par au moins une forme de nuisance. Par contre, pour les rayons 2-5 km et 5-10 km, les proportions sont respectivement de 72 et 45%. Dans l'ensemble, quatre catégories de nuisances ont été identifiées et caractérisées.

3.2.1. Les nuisances olfactives

Les odeurs nauséabondes constituent la nuisance la plus signalée dans l'ensemble des localités riveraines. Ainsi, 100 % des ménages enquêtés dans le rayon de 0-2 km (Makplapleu, Kossihouen) déclarent y être exposés de jours comme de nuits, contre 88 % dans le rayon de 2-5 km (PK 44, Guébo) et 55 % dans le rayon de 5-10 km (PK 50). Ces émanations sont attribuées, d'une part à l'ouverture des casiers lors des opérations de déchargement et de compactage et d'autre part au passage des véhicules de collecte en transit. Le véhicule transportant les déchets d'abattoirs, surnommé localement le « gouverneur » est particulièrement redouté par les riverains.

Figure 2 : Intensité des impacts perçus par localité



Source : Nos enquêtes de terrain, 2025.

Sa circulation, initialement prévue de nuit pour limiter les nuisances, s'est progressivement étendue à toutes les heures de la journée ; exacerbant le mécontentement des populations.

3.2.2. La prolifération d'insectes vecteurs

La prolifération de mouches (*Musca domestica* et espèces apparentées) et de moustiques (*Culex* et *Anopheles*) constitue la deuxième nuisance par ordre de fréquence (Photo 5). Cette nuisance est massivement signalée dans les localités (Makplapleu et Guébo) les plus proches du site.

Photo 5 : Des mouches sur une tranche d'orange



Crédit photo : Nos enquêtes de terrain, 2025.

A ce propos, 89 % des ménages du rayon 0-2 km déclarent que la présence de mouches rend impossible la prise de repas en extérieur. Des habitants évoquent, avec une ironie teintée de désespoir, le besoin de se confectionner des vêtements en moustiquaire pour pouvoir vaquer à leurs occupations quotidiennes à l'air libre. Leurs propos sont les suivants : « ... les mouches, les mouches, les mouches noires ça n'existait pas ici [...] pour manger même là tu vas t'asseoir dehors tu ne peux pas tu te mets dans la maison là-bas moustiques aussi est sur nous. Il reste un peu on va coudre nos habits en moustiquaire là... ».

Cette image, loin d'être anodine, traduit une détresse psychologique réelle et une dégradation objective des conditions de vie qui méritent d'être traitées avec le sérieux scientifique qu'elles requièrent. La prolifération de ces insectes est liée à la présence de lixiviats résiduels en surface lors des épisodes pluvieux intenses et à la décomposition de déchets organiques dans les zones de travail actives.

3.2.3. Les vecteurs de maladies et leurs impacts sanitaires

Les données épidémiologiques recueillies auprès du médecin-chef du centre de santé local montrent que les motifs de consultations les plus fréquents sont le paludisme, les infections respiratoires aiguës dans les localités situées dans un rayon de 5 km autour du CVET depuis son ouverture en 2018. Les populations de Makplapleu, de Guébo, du PK 44 sont les plus touchées. Les pics des consultations sont enregistrés en saison des pluies (avril à juin et octobre à novembre) ; période durant laquelle la gestion des eaux pluviales sur le site révèle ses limites. En outre, 82 % des ménages enquêtés dans le rayon 0-2 km affirment avoir constaté une dégradation de l'état de santé de leurs membres les trois premières années après l'ouverture du site. A cela,

s'ajoute la survenue d'une diarrhée collective dans le village après chaque grande pluie. Les populations de Makplapleu expriment par ailleurs une frustration particulière. En fait, elles n'ont jamais eu accès à l'infirmierie du site. Pourtant, elles pensaient, de bonne foi, qu'elle leur serait ouverte au titre de compensation pour leur proximité à l'infrastructure. Désarroi exprimé en ces termes : « ... on pensait que comme on est les voisins les plus proches là, on allait nous soigner là-bas mais non hein on est obligé de partir à Kossihouen... ».

3.2.4. Les nuisances liées au transport

Sur l'axe allant de Kossihouen au PK 44, le trafic intense des véhicules (poids lourds) de collecte génère des nuisances spécifiques : émissions de poussière, bruit quotidien et nocturne et persistance d'odeurs sur la voie de circulation. Les populations riveraines de cet axe décrivent un sentiment de siège, avec une circulation ininterrompue de camions-bennes qui altèrent la qualité de leur sommeil d'une part et détériorent la chaussée d'autre part. Leurs paroles semblent plus édifiantes : « ... toujours, toujours on est dans bruit y'a pas son matin y'a pas son le soir. On est dans bruit de clenche bol là on peut même pas bien dormir... » (Planche 2).

Planche photographique 2 : Le ballet des camions bennes au carrefour marché PK 44



Crédit photo : Nos enquêtes de terrain, 2025.

Ces nuisances sont rapportées par 78 % des ménages du rayon 2-5 km et 62 % de ceux du rayon 0-2 km.

Tableau 2 : Synthèse des nuisances et leurs conséquences sur la vie quotidienne par localité

Type de nuisance	Localités concernées	% ménages affectés (rayon 0 – 2 km)	conséquences sur la vie quotidienne
Odeurs nauséabondes	Makplapleu, Kossihouen, PK 44, Guébo, PK 50	100 %	Exposition constante, sentiment de cadre de vie détérioré, gêne olfactive nocturne
Prolifération d'insectes	Makplapleu, Guébo (principalement)	89 %	Impossibilité de prendre les repas en extérieur, détresse psychologique
Vecteurs de maladies	Makplapleu, Guébo, PK 44, Kossihouen, PK 50	82 %	Hausse des cas de paludisme, diarrhées et affections cutanées (pics en saison des pluies)
Nuisances liées au transport	Axe Kossihouen – PK 44	62 %	Bruit diurne et nocturne, poussière, dégradation de la voirie

Source : Nos enquêtes de terrain, 2025.

A l'analyse du tableau 2, il ressort que les conséquences des nuisances sont multiples. Elles divergent également d'une localité à une autre. En outre, ces nuisances affectent l'homme physiquement (paludisme, maladies diarrhéiques et affections cutanées), son esprit (détresse psychologique, bruit diurne et nocturne), ses habitudes comportementaux (impossibilité de prendre des repas en extérieur, gêne olfactive nocturne) et son cadre de vie (poussière, dégradation de la voirie, sentiment de cadre de vie détérioré).

4. Discussion

L'analyse croisée des données techniques et des perceptions sociales révèle un décalage structurel entre la rigueur théorique du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen et les réalités opérationnelles documentées sur le terrain. Trois axes de discussion permettent d'éclairer cette tension.

4.1 Le fossé entre conception technique et réalité opérationnelle

Les résultats techniques montrent que le centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen dispose d'infrastructures aux normes internationales (géomembranes, traitement des lixiviats, captage du biogaz). Cependant, la persistance des nuisances olfactives et la prolifération des insectes révèlent un décalage entre la conception théorique et la pratique opérationnelle. Ce

phénomène est fréquemment documenté dans la littérature sur les centres d'enfouissement techniques (CET) des pays tropicaux où la forte pluviométrie, les températures élevées et les contraintes de maintenance exacerbent les difficultés d'exploitation. C'est ce que soulignent S. HILIGSMANN et *al.* (2006, p. 50) dans leurs travaux. En effet, pour ces auteurs, les protocoles de confinement conçus pour des climats tempérés se heurtent souvent, en zone intertropicale, à des réalités climatiques et à des limites d'entretien qui en réduisent l'efficacité réelle. La gestion des eaux pluviales constitue à cet égard un point de vulnérabilité particulièrement critique. Ainsi, lors des épisodes de pluies intenses, les eaux de ruissellement peuvent entraîner des débordements de lixiviats ou des inondations des zones d'activités, amplifiant ponctuellement les nuisances perçues par les riverains.

En plus de S. HILIGSMANN et *al.* (2006), les travaux de A. KOFFI (1996, p. 200) sur la gestion des déchets en Afrique de l'Ouest soulignent que le transfert de technologies « clés en main » (conçues pour le Nord) néglige souvent le caractère organique et humide des déchets tropicaux. A. KOFFI (1996) démontre ainsi que la forte teneur en eau des déchets à Abidjan (souvent supérieure à 60%) sature rapidement les systèmes de drainage des lixiviats, rendant ainsi les infrastructures de confinement moins efficaces que prévu initialement dans les simulations théoriques du PGES.

4.2 Le défi de l'acceptabilité sociale et le phénomène « NIMBY »

L'enquête sociologique met en évidence une faible acceptabilité sociale du site, malgré sa supériorité technique avérée sur l'ancienne décharge d'Akouédo. Cette situation illustre le concept de « nimbyisme » (Not In My Backyard), tel qu'analysé par A. F. TANOHI (2025, p. 222) dans le contexte ivoirien. Selon ce concept des populations peuvent rejeter une infrastructure collectivement nécessaire dès lors qu'elles en supportent seules les externalités négatives sans en percevoir les bénéfices. Ce sentiment est renforcé par une communication insuffisante entre les gestionnaires (ANAGED, exploitants) et les communautés locales : aucun mécanisme formel de concertation, d'information régulière ou de recueil des plaintes n'a été identifié lors des entretiens. Cette lacune crée un terreau fertile pour la défiance et l'amplification des perceptions négatives. Par ailleurs, les entretiens avec les populations révèlent l'existence d'une « dette sociale » non honorée. En fait, les riverains avaient formulé des attentes légitimes en termes d'emplois locaux, d'accès aux infrastructures sanitaires du site et de compensations environnementales qui n'ont pas vraiment été concrétisées.

Pour compléter l'analyse de A. F. TANOHI (2025) sur le « nimbyisme », on peut convoquer P. CHASKIEL (2018) qui définit l'acceptabilité sociale non pas comme une absence de contestation, mais comme le résultat d'une « négociation territoriale ». Ainsi, pour cet auteur le rejet ne provient pas d'une ignorance technique des riverains, mais d'une irrégularité d'information. À Kossihouen, l'absence de « dispositifs de

médiation » transforme le risque technique en risque social où le silence des gestionnaires est interprété par les populations comme une preuve de dangerosité cachée.

4.3 Vers une gouvernance inclusive et une économie circulaire

La comparaison avec d'autres expériences de gestion durable des déchets en Afrique subsaharienne suggère que la technologie seule ne saurait garantir la durabilité d'un site d'enfouissement. L'exemple de Kossihouen confirme que si les pollutions ont été géographiquement déplacées de la zone urbaine dense vers une périphérie rurale, la réussite à long terme du projet dépend désormais de la mise en œuvre d'une véritable « ingénierie sociale ». Pour que le centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) devienne un modèle de référence, il est impératif d'engager une gouvernance inclusive qui associe les riverains au suivi environnemental du site, de rendre transparents les résultats du monitoring et d'honorer les engagements socio-économiques initialement formulés. Enfin, comme le suggèrent les travaux de D. G. OHOUÉU et *al.* (2020, p. 112) sur l'importance de l'économie circulaire dans la problématique de la filière déchets à Abidjan, l'objectif doit être de réduire les flux entrants par le développement du tri à la source, du recyclage et du compostage. Cette approche rejoint celle de E. NGNIKAM et *al.* (2006, p. 21) qui démontre que dans le contexte africain, la durabilité des sites d'enfouissement est indissociable d'une politique de valorisation des matières organiques et du plastique en amont. Ainsi, l'intégration des acteurs de la récupération permet non seulement de prolonger la durée de vie technique du casier d'enfouissement, mais également de transformer une contrainte environnementale en opportunité économique locale (E. NGNIKAM et *al.*, 2006 ; p. 71). Dans une telle optique, le centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen sera inscrit dans une véritable économie circulaire plutôt que dans le seul paradigme de l'élimination.

Conclusion

L'analyse du fonctionnement du centre de valorisation et d'enfouissement technique (CVET) de Kossihouen révèle un paradoxe : si l'infrastructure marque une rupture technologique salubre par rapport à la décharge d'Akouédo grâce à un confinement étanche et au traitement des lixiviats, elle peine encore à s'intégrer socialement. L'enquête sociologique souligne que cette performance technique ne compense pas la perception de dégradation du cadre de vie des riverains, marqués par des nuisances olfactives persistantes et un sentiment de marginalisation. Ce déficit d'ingénierie sociale fragilise l'acceptabilité à long terme de l'ouvrage. Pour garantir la pérennité du projet, il est impératif de passer d'une gestion curative à une gouvernance inclusive. Cela nécessite un monitoring environnemental participatif incluant les communautés et des investissements concrets en santé, emplois et infrastructures

locales. Une troisième mesure pourrait être associée ; à savoir le déploiement effectif du compostage et du recyclage pour réduire les volumes de déchets enfouis.

Références bibliographiques

Ahoussi, Kouassi Ernest, Oga, Yeï Marie Solange, Koffi, Yao Blaise, Kouassi, Amani Michel, Soro, Nagnin, & Biemi, Jean, 2011, « Caractérisation hydrogéochimique et microbiologique des ressources en eau du site d'un Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Côte d'Ivoire : cas du CET de Kossihouen dans le District d'Abidjan », in International Journal of Biological and Chemical Sciences, 5(5), p. 2114-2132. <https://doi.org/10.4314/ijbcs.v5i5.33>.

Attahi Koffi, 1996, « La gestion des déchets solides ménagers à Abidjan : entre gestion étatique et privatisation », in N. Diop & P. Antoine (Eds.), La ville à guichet fermé ? Itinéraires de citadins dans le Maghreb et l'Afrique noire, IFAN-ORSTOM, p. 191-208.

Diarrassouba Bazoumana et Koffi Loukou Armand, 2022, « La décharge publique d'Assoumanyaokro (Bouaké, Côte d'Ivoire) : étude des effets néfastes sur la santé des populations riveraines », in Regards sud, n°1, en ligne, 21 p.

Dindji Médé Roger, 2014, *Décentralisation et développement local : cas de la commune de Cocody*, thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), IGT, 382 p.

Institut de Veille Sanitaire, 2004, stockage des déchets et santé publique, Paris, InVS, 40 p.

Martuzzi, Marco, Mitis, Francesco, et Forastiere, Francesco, 2010, Inequalities, inequities, environmental justice in waste management and health. European Journal of Public Health, 20(1), p 21-26. <https://doi.org/10.1093/eurpub/ckp216>.

Ngnikam Emmanuel et Tanawa Émile, 2006, *Les villes d'Afrique face à leurs déchets*. Belfort-Montbéliard : Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), coll. « Chantiers », 288 p.

N'Gouandi Firmin, ANAGED, 2025, *Services publics de propreté dans le District Autonome d'Abidjan : Dispositif de suivi et de contrôle de l'exécution des opérations*, Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, Agence Nationale de Gestion des Déchets, 26 p.

Obe Henri-Michel et Brou Ahossi Nicolas, 2019, « Impacts de la décharge publique d'Akouédo sur le cadre de vie et la santé de population riveraine », in European Scientific Journal, 15(12), p. 20-29.

Ohoueu Didier Gbocho et Dago Dibert Ourega, 2020, « L'économie circulaire : une opportunité face à la problématique de la gestion des ordures ménagères dans le district d'Abidjan ? », in *Revue Espace et société marocaine*, n°36. p. 10-117.

Patrick Chaskiel, 2018, *Acceptabilité sociale*. Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et Critique des publics. Mis en ligne le 28 septembre 2018. Accès : <http://publicationnaire.huma-Num.fr/notice/acceptabilite-sociale/>.

Tanoh Asseka Fernand, 2026, *Gestion des déchets scolaires et qualité de l'environnement des structures éducatives dans le District Autonome d'Abidjan*, Thèse de doctorat, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Institut de Géographie Tropicale, 274 p.

Thonart Philippe, Diabaté Siba Ibrahim, Hiligsmann Serge, Laxinois Marc, 2006, *Guide pratique sur la gestion des déchets ménagers et des sites d'enfouissement technique dans les pays du Sud*, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Collection Points de Repère n°7.